

**Louis MENDY,
Mariame Wane LY,
Papa Malick BA
et Astou FALL (Dir.)**



MOSAÏQUE DES LANGUES ET DES CULTURES AFRIQUE-CARAÏBES-AMÉRIQUE DU NORD

**MÉLANGES OFFERTS EN HOMMAGE
AU PROFESSEUR MARIÈME SY**

**Mosaïque des langues et des cultures
Afrique-Caraïbes-Amérique du Nord**

**MÉLANGES OFFERTS EN HOMMAGE
AU PROFESSEUR MARIÉME SY**

**Louis MENDY, Mariame Wane LY,
Papa Malick BA et Astou FALL (Dir.)**

**Mosaïque des langues et des cultures
Afrique-Caraïbes-Amérique du Nord**

**MÉLANGES OFFERTS EN HOMMAGE
AU PROFESSEUR MARIÉME SY**



© L'HARMATTAN-SÉNÉGAL, 2021
10 VDN, Sicap Amitié 3, Lotissement Cité Police, DAKAR

<http://www.harmattansenegal.com>
senharmattan@gmail.com
senlibrairie@gmail.com

ISBN : 978-2-343-22542-5
EAN : 9782343225425

Directeurs de publication

Louis MENDY, Professeur titulaire d'Études américaines, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Mariame Wane LY, Maître de conférences de littérature américaine, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Papa Malick BA, Assistant de civilisation américaine, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Astou FALL, Assistante de littérature anglaise, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Comité scientifique

Aliou SOW, Professeur titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Alioune Badara DIANÉ, Professeur titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Alfred KIEMA, Professeur titulaire, Université Ouagadougou, Burkina Faso
Augustin AÏNAMON, Professeur titulaire, Université Abomé-Calavi, Cotonou, Bénin

Cheikh Ahmadou DIENG, Professeur titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Daniel René AKENDENGUÉ, Professeur titulaire, Université Omar Bongo, Gabon

Daouda COULIBALY, Professeur titulaire, Université Alassane OUATTARA de Bouaké, Côte-d'Ivoire

Daouda LOUM, Professeur titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

El H. Cheikh KANDJI, Professeur titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Gorgui DIENG, Professeur titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Koumakpai TAOFIKHI, Professeur titulaire, Université Abomey-Calavi, Bénin

Komlan Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université Lomé, Togo

Lamine NDIAYE, Professeur titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Mamadou BADJI, Professeur titulaire, Université Cheikh Anta Diop,
Oumar SOUGOU, Professeur titulaire, Université Gaston Berger,
Saint-Louis, Sénégal

Yoda LALBILA, Professeur titulaire, Université Ouagadougou,
Burkina Faso

Abdou NGOM, Maître de conférences, Université Cheikh Anta Diop,
Dakar, Sénégal

Alioune Badara KANDJI, Maître de conférences de littérature
anglaise, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Bathie SAMB, Maître de conférences, Université Cheikh Anta Diop,
Dakar, Sénégal

Mody SIDIBÉ, Maître de conférences de civilisation anglaise,
Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Alassane KANTÉ, Maître de conférences, Université Cheikh Anta
Diop, Dakar, Sénégal

Membres honoraires

Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop, Dakar,
Sénégal

Professeur Aboubacry Moussa LAM, Université Cheikh Anta Diop,
Dakar, Sénégal

Professeur Baydalaye KANE, Université Gaston Berger, Saint-Louis,
Sénégal

Professeur Pape Aliou NDAO, Université Cheikh Anta Diop, Dakar,
Sénégal

Professeur Ibrahima NDIAYE, Université de Thiès, Thiès, Sénégal
Professeur Saliou NDIAYE, Université Cheikh Anta Diop, Dakar,
Sénégal Professeur Oumar NDONGO, Université Cheikh Anta Diop,
Dakar, Sénégal Professeur Ndiawar SARR, Université Gaston Berger,
Saint-Louis, Sénégal Professeur Ousmane SÈNE, Université Cheikh
Anta Diop, Dakar, Sénégal Professeur Amadou Abdoul SOW, Université
Cheikh Anta Diop, Dakar, Professeur Ibrahima THIOUB, Université
Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Table des matières

LITTÉRATURE

Looping the Loop in Maya Angelou's <i>Gather Together in My Name</i>	15
	<i>Professor Louis MENDY</i>
Figures du Noir chez William Faulkner : Aux confluent de régionalisme et de la Guerre de Sécession.....	27
	<i>Mariame WANE LY</i> <i>Mohamed DIALLO</i>
Courage in <i>For Whom the Bell Tolls</i> by Ernest Hemingway and <i>The Red Badge of Courage</i> by Stephen Crane	39
	<i>Dr. Abdoulaye NDIAYE</i>
Resisting Constructive Racism in Ann Petry's <i>The Street</i> and Toni Morrison's <i>The Bluest Eye</i>	55
	<i>Adja Marième GUEYE</i>
At the Intersection of Race, Class and Sexuality in Nella Larsen's <i>Passing</i> (1929).....	71
	<i>Babacar Faye</i>
Cultural Practices: Harmony and Social Protest in Asare Konadu's <i>Ordained by the Oracle</i>	87
	<i>KIEMA Alfred</i> <i>YAMEOGO Irissa</i>
The Truthfulness of a Cunning Feather in <i>The Magic Calabash</i> by Nana Grey-Johnson	103
	<i>Abib SÈNE</i>
Political Pamphlet, Utopia and Disillusionment in NoViolet Bulawayo's <i>We Need New Names</i> (2013)	115
	<i>Babacar DIAKHATÉ</i>
Le discours intégrateur de Ngugi Wa Thiong'o dans <i>The Black Hermit et Devil on the Cross</i> : Un palliatif au tribalisme politique au Kenya	125
	<i>Youssoupha MANE</i>
La figure intellectuelle et artistique dans le théâtre de Wole Soyinka : étude des personnages dans <i>La danse de la forêt</i> 1971 (1960), <i>Le lion et la perle</i> 1973 (1962) et <i>La route</i> 1988 (1965).....	139
	<i>Dr. Abdoulaye DIONE</i>

Beyond Political allegory: Impossible Redemption and Absurdism in <i>Age of Iron</i>	157
	<i>Oumar Diogoye Diouf</i>
Political engagement in African cinema: An analysis of Djibril Diop Mambéty's <i>Touki Bouki</i> and <i>Hyènes</i>	175
	<i>Cheikh Anta Babou</i>
Pratiques sociales et problématique de l'émancipation de la femme dans <i>Une si longue lettre</i> de Mariama Bâ.....	193
	<i>Dr. Bouna FAYE, Haby GUEYE</i>
De l'ouverture du clos à la rue comme axe de l'horreur dans <i>Murambi, le livre des ossements</i> de Boubacar Boris Diop.....	207
	<i>Baboucar DIOUF</i>
Récit migratoire et narration postmoderne: l'esthétique romanesque de Mamadou Dia.....	225
	<i>Djibril Mbaye</i>
Deconstructing the Irish Nationalism: Poetical Dynamics in Seamus Heaney's <i>Death of a Naturalist</i> (1966)	237
	<i>Aliou DIOUF</i>
THATCHERISM AND FAMILY STRIFE IN JONATHAN COE'S <i>WHAT A CARVE UP !</i>	251
	<i>Dr. Ténéna Mamadou SILUE</i>
The problematic question of gothic in English literature	265
	<i>Modou MBODJI</i>
Géographie de l'espace et de l'imaginaire dans <i>Frankenstein ou Le Prométhée moderne</i> de Mary Shelley.....	279
	<i>Sébastien Aimé NYAFOUNA</i>
Images d'Afrique dans la traduction allemande d' <i>Une saison au Congo</i> d'Aimé Césaire	301
	<i>Dr. Louis NDONG Dr. Louise Faye</i>
La poétique de l'ironie dans <i>Levantado Do Chão</i> de José Saramago	321
	<i>Mahamadou DIAKHITE</i>

A luta de libertação em *Guiné-Bissau: nação africana forjada na luta de*
Amílcar Cabral e *Lutar por Moçambique* de Eduardo Mondlane.....337
Alexandre COLY

Entre decadência e afirmação, uma autópsia da Lisboa oitocentista em *Patologia*
Social de Abel Botelho.349
El Hadji Omar THIAM

CIVILISATION

Assessing the Obama Africa Agenda367
Papa Malick BA

Post-Obama America Perpetuation of Race through Class and Poverty383
Délivrance NZALE

Connecting the Place of Woman and Education in the Millennium Development
Goals and the Sustainable Development Goals to the Political Thought of
Elizabeth Cady Stanton (1815-1902)395
Diome FAYE

Scrutinizing the Construction of the Black Female *Persona* in African-American
Narratives.....409
Saliou DIONE

The Phenomenon of Colonial Incursion in Senegal: A Critical Analysis of
Societal Organizations and Colonial Infiltration.....421
Moussa BÂ

Correspondance entre Senghor et Günter Grass : au-delà de l'humanisme, la
remise en question des rapports nord-sud439
Aliou Pouye

Hopes and Impediments of the first Political Alternances in the Gambia,
Burkina Faso and Zimbabwe.453
Talagbé Edah

Dogon Rituals as Conflict Resolution and Prevention Mechanism469
Ali TIMBINE

Fonctions du sel gemme lors du rite <i>ikomon</i> en milieu yoruba de pobe au Bénin	495
	<i>TAKPE Kouami Auguste</i>
The Dynamic Dialectic and the Eclectic Plaintive Rhythm in Bembeya Jazz's, Black Beats Music	511
	<i>Souleymane Diallo</i>
Tourisme et éducation. Un autre regard sur cette activité en pleine expansion	527
	<i>Seedou Mukthar SONKO</i>
Mouhamad Bamba Sall. Un pionnier de l'enseignement arabo-islamique au Saloum au XIXe siècle	537
	<i>Babacar NIANE</i>
Éducation et mariage préétabli dans la société traditionnelle « peulh » du fouladou	557
	<i>Priska Manga</i> <i>Samba Diouf</i>

GRAMMAIRE ET LINGUISTIQUE

Possibility and Probability in Siin Seereer Language.....	573
	<i>JEAN CHRISTOPHE FAYE</i>
The Study of Pulaar Phonotactics: the case of consonants.	585
	<i>Tidiane Barry</i>
Understanding African Socio-Religious and Cultural Symbols: The Case of the Relations between <i>Ifá</i> and <i>Ayò ọlópón</i> among the Yorùbá of Southwestern Nigeria	597
	<i>Olúwolé Tẹ̀wọ̀gboyè ÒKÉWÁNDÉ</i>
Les stratégies de réflexivisation en <i>pulaar</i> , <i>joolɛ karɛn</i> et en <i>gũñaamɔɔ</i> , langues atlantiques parlées au Sénégal.....	621
	<i>Lamine BODIAN</i> <i>Pierre SAMBOU</i>

Pratiques sociales et problématique de l'émancipation de la femme dans *Une si longue lettre* de Mariama Bâ

Dr. Bouna FAYE, Haby GUEYE,
Université Cheikh Anta DIOP-Dakar, Sénégal

RÉSUMÉ

Cette contribution, en analysant la problématique de l'émancipation de la femme africaine, réoriente la perspective et contourne, par le fait, les nombreuses études qui ont été effectuées dans l'œuvre de la romancière sénégalaise. Celles-ci, pour la plupart, s'étaient axées sur les thèmes de la polygamie, de l'amitié, de la trahison, etc. L'étude s'appuie ainsi sur les pratiques sociales en milieu traditionnel et musulman pour examiner le rôle et le statut de la femme moderne dans une société fortement ancrée dans ses valeurs et coutumes ancestrales. Il s'agira donc de voir comment les femmes intellectuelles se sont prises, malgré les règles et principes établies par la société, pour se libérer de toute soumission et arriver à obtenir, un tant soit peu, ce qu'elles ont toujours réclamé : l'émancipation.

Mots-clés : domination, émancipation, liberté, modernité, tradition.

ABSTRACT

This contribution, by analyzing the issue of the emancipation of African women, shifts the perspective and thereby extends the many studies that have been carried out in the work of the Senegalese novelist. These, for the most part, had focused on the themes of polygamy, friendship, betrayal, etc. The study thus draws on social practices in traditional and Muslim settings to examine the role and status of modern women in a society strongly rooted in its ancestral values and customs. It will therefore be a question of seeing how intellectual women have taken it upon themselves, despite the rules and principles established by society, to free themselves from all submission and manage to obtain, to some extent, what they have always demanded : 'emancipation.

Keywords : domination, émancipation, liberté, modernité, tradition.

INTRODUCTION

S'appuyant sur ses fortes expériences de la vie polygame, Mariama Bâ, dans *Une si longue lettre*, évoque la difficile condition de la femme sénégalaise sous toutes ses formes. Celle-ci est gangrenée par la polygamie qui constitue un des solides maillons de la tradition africaine. Militante de plusieurs associations féminines (Amicale Germaine Le Goff, Sorooptimiste International, Club de Dakar, Cercle Fémina, etc.),

l'auteure défend âprement les causes de la femme pour la revalorisation de son statut et de son bien-être en société⁵⁰. La narratrice de son œuvre, Ramatoulaye, profitant d'une réclusion forcée, due à son veuvage, suite à la mort de son mari Modou Fall, dans une longue correspondance adressée à son amie d'enfance Aïssatou, exprime, avec un cœur meurtri, l'injustice faite à la femme. Pour mettre un terme aux nombreuses vicissitudes de la vie en couple où la femme sénégalaise vit des choses insoupçonnées : mauvais traitement, humiliation de toute sorte, vexation, atteinte à la dignité, etc., la gent féminine, dans *Une si longue lettre*, s'insurge contre la tradition et décide de s'émanciper en revendiquant radicalement leurs droits et libertés, à travers la parité et l'émancipation, signes de la modernité. En effet, pour la narratrice, à l'heure actuelle, il est inconcevable que la femme africaine soit toujours dirigée par l'homme et ne puisse pas accéder aux affaires. C'est ce qui justifie l'engagement sans faille des femmes, afin de niveler les deux sexes, malgré les préceptes de la religion musulmane et les exigences de la tradition. De là, elles posèrent inéluctablement les jalons qui menèrent à l'émancipation de la femme africaine.

L'objectif de cette étude est donc de montrer le poids qu'a longtemps exercé la tradition sur le sexe féminin et les révoltes menées par les femmes pour s'en affranchir au prix de leur vie.

Pour la présente recherche, nous nous focaliserons sur les rôles prépondérants de Ramatoulaye, d'Aïssatou et de Daba pour illustrer comment, en tant que femmes intellectuelles, elles se sont prises pour se libérer du joug masculin et d'une tradition qui leur a toujours refusé la parole dans une Afrique aux prises de la modernité. Ces trois femmes vont engager le combat mais différemment puisque n'ayant pas les mêmes tempéraments ni les mêmes visions de la polygamie. Mais, au

⁵⁰ Cette prise de parole féminine est née en 1975, l'Année Internationale de la Femme où l'on assiste à la première publication d'un roman écrit par une femme, en l'occurrence Nafissatou Niang Diallo, *De Tilène au Plateau, une enfance dakaroise*, Dakar, NEA, 1975. Ainsi suivront Aminata Sow Fall, *Le revenant*, Dakar, NEA, 1976, Awa Thiam, *La parole aux négresses*, 1978, Paris, Denoël ; Mariama Bâ, *Une si longue lettre*, Dakar, NÉA, Dakar, Abidjan, Lomé, 1979 ; Aminata Maïga Ka, *Le miroir de la vie*, Paris, Présence africaine, 1985... C'est pourquoi, en analysant l'œuvre de l'écrivaine sénégalaise, Herzberger Fofana avance l'idée selon laquelle : « Les romancières des années 80, comme Mariama Bâ, revendiquaient surtout le libre choix du partenaire, celles de la décennie des années 90 revendiquent surtout le respect des droits fondamentaux de la femme, d'où le caractère sociologique et engagé de leurs œuvres », *Littérature féminine francophone d'Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 355.

reste, précisons qu'elles ont toutes le même but : stopper les pratiques traditionnelles néfastes pour arriver à l'émancipation de la femme. Ce que renseignent d'ailleurs Denise Brahimi et alii : « *C'est pour remonter la pente de cet avilissement que les femmes doivent se battre, et chacune à sa manière pour plus d'efficacité* »⁵¹.

I. LE POUVOIR DE LA TRADITION

Œuvre épistolaire⁵², écrite sur le même style que *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau et des *Lettres persanes* de Montesquieu, *Une si longue lettre*, à travers une correspondance qu'entretiennent deux amies d'enfance (Ramatoulaye et Aissatou), décrit sans conteste la force de la tradition et ses multiples effets sur la société sénégalaise. À ce propos, « *Le roman peut être lu comme un reportage sociologique, c'est un roman de mœurs* »⁵³.

En effet, la communauté à laquelle l'œuvre fait référence, le pouvoir traditionnel, avec ses réalités, telles que la polygamie et les castes, occupe place privilégiée qui a causé d'énormes problèmes à la femme en la reléguant au second plan.

1.1. LA POLYGAMIE

Une si longue lettre apparaît à bien des égards comme un document-témoignage sur les us et coutumes sénégalaises et le poids de la religion musulmane. Source de tous les problèmes et malheurs qu'ont connus les différents couples de l'œuvre, la polygamie, dans une certaine mesure, semble être une trahison. Dans *Une si longue lettre*, les deux héroïnes, Aissatou et Ramatoulaye ont souffert le martyr de la polygamie dans un milieu traditionnel et fortement islamisé.

Si la polygamie a su faire des victimes, c'est parce qu'elle est, sur le plan de la religion musulmane et traditionnelle, établie comme une prescription divine à laquelle doivent se conformer tout croyant au risque d'être stigmatisé et marginalisé par la société. Cela fait que dans *Une si*

⁵¹ Denise Brahimi et Anne Trevarthen, *Les femmes dans la littérature africaine*, Portraits, Karthala, CEDA, Agence de la Francophonie (ACCT), 1988, p. 75.

⁵² Voir Ousmane Dia, « Entre tradition et modernité. Le romanesque épistolaire d'*Une si longue lettre* », docplayer.fr/35218626-Entre-tradition-et-modernité-le-romanesque-epistolaire-l-d-u...

⁵³ Alioune-Badara Diané, « Société, polygamie et fabrication du littéraire dans *Une si longue lettre* de Mariama Bâ », in *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, n° 49/A, 2019, p. 219.

longue lettre, certains vont suivre à la lettre les recommandations prescrites.

En revanche d'autres étant septiques considèrent la polygamie comme une ignominie et se dressent frontalement contre elle en assumant avec responsabilité les conséquences qui en adviendront.

Pour le personnage de Ramatoulaye c'est l'institution islamique qui fait qu'elle est obligée d'accepter la polygamie car étant élevée dans les féroces lois islamiques : « *Mon cœur s'accorde aux exigences religieuses. Nourrie, dès à leurs sources rigides [...]* » (III, 18)⁵⁴. Issue d'une famille traditionnelle, musulmane, qui a le sens de la famille, elle ne peut sacrifier sa progéniture au nom de la raison. C'est pourquoi elle examine sa conscience en se questionnant : « *Partir ? Recommencer à zéro, après avoir vécu vingt-cinq ans avec un homme, après avoir mis au monde douze enfants ? Avais-je assez de force pour supporter seule le poids de cette responsabilité à la fois morale et matérielle ?* » (XIV, 60-61). Au risque de ne pas sacrifier sa famille, la morale traditionnelle l'interdit de bouder le domicile conjugal. Analysant ce respect strict des normes de la société et cette force de résignation de Ramatoulaye, la critique sénégalaise Adama Sow Dièye note : « *C'est au nom du même principe de se conformer aux usages admis que s'instaure la longue attente de Ramatoulaye, la femme délaissée d'Une si longue lettre* »⁵⁵.

De l'autre côté, les hommes se fondent sur la loi de l'islam autorisant le musulman d'épouser jusqu'à quatre femmes, s'il en a les moyens, pour se jeter aveuglément dans la polygamie sans en mesurer les méfaits qui en découleront. Modou Fall, le mari de Ramatoulaye en est une parfaite illustration de cette pratique. Après trente ans de vie conjugale, il épouse en secondes noces, Bintou, camarade de classe de sa fille aînée. Cette

⁵⁴ Mariama Bâ, *Une si longue lettre*, NÉA, Dakar, Abidjan, Lomé, 1979. Toutes nos références, sauf indication contraire, renvoient à cette édition. Le chiffre romain désigne le chapitre et le chiffre arabe indique la page.

⁵⁵ Adama Sow Dièye, « Images de femmes dans la littérature maghrébine et dans l'œuvre de Mariama Bâ : vivre au féminin en société patriarcale », in *Regards croisés sur les peuples de la méditerranée*, Actes du Colloque organisé par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Cheikh Anta Diop, en hommage à Philippe Ndiaye, Sady Dieng et Ennio Castaldini, (Dakar, 20 avril 2002), 2003, p. 136 ; on pourra également lire, avec beaucoup de profit, Madeleine Borgomano, *Voix et visages de femmes*, Abidjan, CEDA, 1989 ; Paul Desalmand, *L'émancipation de la femme en Afrique et dans le monde*, Abidjan, NEA, 1977 ; Elisabeth Dufourcq, *La femme dans la société africaine*, Paris, I.D.O.C. Seuil, 1968 ; Gisèle Halimi, *La cause des femmes*, Paris, Édition Grasset-Fasquel, 1973.

dernière, puisqu'étant issue d'une famille de « ndol⁵⁶ », et forcée par sa mère qui rêve « *d'accéder à la catégorie des femmes "au bracelet lourd"* » (XV, 74), accepte, malgré elle, d'être engloutie par les vagues de la polygamie. Elle devient, par conséquent, « un agneau immolé comme d'autres sur l'autel du "matériel" » (XIV, 60).

La polygamie, sous l'angle de la tradition, revêt une importance capitale. Elle est jugée obligatoire dans certaines familles conservatrices, surtout si l'homme n'avait pas, en premier lieu, pris femme chez ses proches. Le personnage de Mawdo Bâ se révèle être l'exemplum de cette catégorie d'hommes dont la tradition les secoue à retourner à la source. Fils de toucouleur et de princesse sérère Guélewar⁵⁷, il reste dominé par sa mère Tante Nabou, « *rigide, pétrie de morale ancienne, brûlée intérieurement par les féroces lois antiques* » (XII, 48), qui le force à se marier dans son lignage nobiliaire. Voulant convaincre son petit prince, Tante Nabou dresse le panégyrique des bienfaits du mariage endogamique et, en même temps, fait l'éloge de la polygamie par un rappel « *des vertus et la grandeur de sa race* » (XV, 71). Mawdo finira par épouser la petite Nabou par devoir et non par amour : « *la petite Nabou, à supporter par devoir* » (XII, 50), pour satisfaire « *l'orgueil d'une mère déclinante* » (XII, 50).

Une union qui anéantit considérablement Aïssatou, en sa qualité d'être inférieur, selon les préjugés et les croyances sénégalaises, car Tante Seynabou Diouf veut que le sang retourne immédiatement à sa source. : « Mon frère Farba t'a donné la petite Nabou comme femme pour me remercier de la façon digne dont je l'ai élevée. Si tu ne la gardes pas comme épouse, je ne m'en relèverai jamais. La honte tue plus vite que la maladie » (XII, 48).

1.2. L'Organisation sociale de la société : la question des castes

Le problème de castes est un des thèmes principaux de cette œuvre. Il se veut le miroir de la société africaine, en générale et sénégalaise en particulier, avec sa hiérarchisation et ses réalités culturelles. Il s'agit d'un système traditionnel et culturel qui considère un groupe « inférieur » dans une société donnée. Pour l'anthropologue sénégalais « *une caste n'est rien d'autre qu'une profession considérée*

⁵⁶ Pauvre.

⁵⁷ Un mot dérivé de « Guer ». Il renvoie au groupe que forment les « Guers » c'est-à-dire les nobles.

dans ses rapports dialectiques avec la société »⁵⁸. S'agissant des relations entre noble et castée⁵⁹, l'union sacrée est formellement interdite et n'est admise par aucune des deux sectes. C'est de là que naissent donc les différences et les disparités entre hommes. Par conséquent, il entraîne une dislocation de la famille. Le mariage Mawdo/Aïssatou est en porte-à-faux avec les codes qui régissent le monde traditionnel. C'est la raison pour laquelle il n'a pas pu aboutir malgré que le couple ait tenté de déjouer les considérations socio-culturelles.

Aïssatou, bijoutière de naissance, rattachée à la caste des forgerons qui, dans la croyance populaire des wolofs⁶⁰, est dite maudite par les génies du feu, sera victime de cette classification de la société. Son ménage avec Mawdo Bâ, fils de princesse, ne pouvait prospérer car, selon la culture sénégalaise, « *l'honneur et le chagrin d'une bijoutière sont moindres, bien moindres que l'honneur et le chagrin d'une Guélewar* » (XII, 49). La mère de Mawdo, Tante Seynabou Diouf, descendante de Bour Sine⁶¹, imbue de ses valeurs ancestrales en sera même l'instigatrice de leur divorce. Tante Nabou, étant « *face à un monde en transition, où les féroces de la tradition coexistent avec les rapports du présent* »⁶², ne peut avaler le mariage de son fils Mawdo, issu d'une famille noble, avec la bijoutière Aïssatou. Pour elle, cette union, contre nature, salit le sang de toute une famille, voire de toute une ethnie : « *Le manque de noblesse à la naissance se retrouve dans le comportement* » (XI, 42).

Fortement attachée à ses origines royales, Tante Nabou, « *barricadée dans sa dignité boudeuse* » (IX, 34), remue ciel et terre afin d'écarter la bijoutière Aïssatou qu'elle juge indigne, intruse dans la famille noble des Guélewars du Sine. Dans une étude similaire, Abib Sène, examine cette opposition farouche de Tante Nabou à l'union de son fils et de la bijoutière : « *Aïssatou fait partie de ces femmes dont la sueur « maudite » ne peut guère être curée et nettoyée par les remèdes du médecin Mawdo Ba. Elle vit dans un foyer virilocal où la belle-mère, par tous les moyens,*

⁵⁸ Cheikh Anta Diop, *Nations Nègres et Culture*, 3^e éd., Paris, Présence africaine, 1979, p. 544.

⁵⁹ De race inférieure.

⁶⁰ Ethnie populaire du Sénégal.

⁶¹ Le Tire qui portait le Roi du Royaume du SINE avant la colonisation. Le Royaume du Sine, qui avait pour capitale Diakhao, est aujourd'hui inclus dans la région administrative de Fatick.

⁶² Elisabeth Mudimbe-Boyi, *Dictionnaire des œuvres littéraires de langue française en Afrique au sud du Sahara*, Volume 2, De 1979 à 1989, sous la direction d'Ambroise Kom, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 580.

cherche à la distancier de son mari »⁶³. Le mariage de Mawdo et de la petite Nabou sera l'occasion pour la princesse guélewar de rétablir l'ordre, de réintégrer les siennes, et de retrouver le statut qu'elle avait perdu, car « *le sang est retourné à sa source* » (XII, 48).

Ces deux réalités sociales : la polygamie et les castes ont, pour une grande part, été la principale cause de la révolte des femmes dans *Une si longue lettre*. Une révolte qui entraînera, sans doute, des divorces, des regrets mais les mènera tout droit vers la revendication de la dignité de la femme, c'est-à-dire l'émancipation. Ce que tient même à se remémorer la narratrice au moment qu'elle faisait le bilan de leur vie : « *Nous étions tous d'accord qu'il fallait bien des craquements pour asseoir la modernité dans les traditions* » (VIII, 32).

II. PRISE DE CONSCIENCE ET REVENDICATION D'UN STATUT

Le mal d'être, le mal de vivre, [le] besoin de résistance [dans la mesure où] le tempérament exalté des personnages [féminins] donne aux récits ou aux fictions une vitalité dans un climat littéraire dominé par la question de l'émancipation⁶⁴.

En adressant une longue missive à son amie, Aïssatou, partie aux États-Unis, Ramatoulaye lui rappelle profondément le rôle qu'elles s'étaient fixés pendant leurs années d'études : « *Nous étions de véritables sœurs destinées à la même mission émancipatrice* » (VII, 27). Victimes des règles et principes d'une société qui les a toujours fragilisées, ces

⁶³ Abib Sène, « Caste et Statut social : La Problématique du Mariage en Afrique traditionnelle. L'exemple chez les Wolof du Sénégal et les Igbo du Nigéria dans *Une Si longue lettre* de Mariama Ba et *No Longer at Ease* de Chinua Achebe », in *Littérature et interculturalité*, Ouvrage collectif, sous la direction Faïza Guennoun Hassani, Mounsif El Houari, Publications du Laboratoire de Recherches « Langue, Représentations et Esthétiques » LARES 2016 – 2017, p. 18.

⁶⁴ Mansour Dramé, « L'émergence d'une écriture féministe au Sénégal et au Québec », *Éthiopiennes. Revue négro-africaine de littérature et de philosophie*, n° 74, 1^{er} semestre 2005, « Altérité et diversité culturelle », pp. 119.

⁶⁴ Pour ce qui concerne cette qualité, on se référera à Ousmane Dia, « Entre tradition et modernité. Le romanesque épistolaire d'*Une si longue lettre* », art.cit., et Papa Samba Diop, *Archéologie littéraire du roman sénégalais. L'écriture romanesque et cultures régionales au Sénégal. Des origines à 1992 : de la lettre à l'allusion*, Frankfurt, IKO-Verlag für Interkulturelle Kommunikation, 1995, et « *Une si longue lettre* de Mariama Bâ, genre narratif à double ancrage culturel », *Francophonie*, n° 2, 1993, pp. 71-114.

femmes devenues intellectuelles, par le biais de l'école française, *des homines duplices*⁶⁵, conscientes de leurs droits, décident de lutter afin de combattre la maltraitance et renverser l'ordre établi par ce lourd poids de la tradition qui « *font de la femme africaine une mineure à vie et, en quelque sorte, une colonisée au second degré* »⁶⁶.

Cette lutte pour l'éradication de ce fléau social a pour objectif principal l'émancipation de la femme africaine qui passe nécessairement par « [...] *une prise de parole qui permet de faire entendre un point de vue autre, et de communiquer une expérience féminine vécue de l'intérieur* »⁶⁷. Une émancipation qui se résumera essentiellement aux libertés et aux prises de décision au sein de la famille et des instances étatiques. Chacune d'elles a su employer son *modus operandi* pour faire valoir son opinion dans la revendication pour la reconnaissance des droits et libertés de la femme.

Le personnage principal de l'oeuvre, Ramatoulaye, même si elle se soumet à la volonté divine⁶⁸, suite au mariage de Modou Fall (son mari) avec Bintou, l'amie de sa fille aînée, va prendre la plume pour dénoncer ce qu'elle juge immorale et se confier à sa meilleure amie comme l'atteste l'*incipit* : « *J'ouvre ce cahier, point d'appui dans mon désarroi : notre longue pratique m'a enseigné que la confiance noie la douleur* » (I, 7).

Pour ne pas se voir maltraitée encore par un homme, sa forte expérience sur la polygamie lui a permis de rejeter formellement les

⁶⁵ Pour ce qui concerne cette qualité, on se référera à Ousmane Dia, « Entre tradition et modernité. Le romanesque épistolaire d'*Une si longue lettre* », art.cit., et Papa Samba Diop, *Archéologie littéraire du roman sénégalais. L'écriture romanesque et cultures régionales au Sénégal. Des origines à 1992 : de la lettre à l'allusion*, Frankfurt, IKO-Verlag für Interkulturelle Kommunikation, 1995, et « *Une si longue lettre* de Mariama Bâ, genre narratif à double ancrage culturel », Francophonie, n° 2, 1993, pp. 71-114.

⁶⁶ Jacques Chevrier, *Littérature nègre*, Paris, Armand Colin, 1984, p. 152.

⁶⁷ Elisabeth Mudimbe-Boyi, *op. cit.*, p. 582.

⁶⁸ À ce propos, Lilyan Kesteloot dira qu'« on n'échappe pas à son [destin]. La seule solution, c'est de l'assumer », c'est pourquoi Ramatoulaye, en tant que musulmane pratiquante, ne peut qu'accepter le sort et se plier à la décision divine, « La littérature négro-africaine à l'histoire de l'Afrique », *Afrique contemporaine*, n° 21, 2012, p. 53.

demandes de Tamsir⁶⁹, frère de Modou Fall et de Daouda Dieng⁷⁰ sur qui la mère de Ramatoulaye avait porté son choix. Ramatoulaye, instruite et émancipée, se barricade contre la volonté maternelle et suit sa propre voie : « *Libérée donc des tabous qui frustrent, apte à l'analyse, pourquoi devrais-je suivre l'index de ma mère pointé sur Daouda Dieng, célibataire encore, mais trop mûr pour mes dix-huit hivernages* » (VII, 28).

Ramatoulaye, dans cette missive qu'elle écrit à son amie, se rappelle les souhaits de leur maîtresse qui ont été toujours axés sur le désir de liberté et d'émancipation qui ne pouvaient passer que par l'école occidentale : « *Nous sortir de l'enlisement des traditions, superstitions et mœurs ; nous faire apprécier de multiples civilisations sans reniement de la nôtre ; élever notre vision du monde, cultiver notre personnalité, renforcer nos qualités, mater nos défauts ; faire fructifier en nous les valeurs de la morale universelle ; voilà la tâche que s'était assignée l'admirable directrice* » (VII, 28). La fréquentation de l'école du Blanc a donc permis à Ramatoulaye de prendre les devants et de jeter un regard désapprobateur sur l'énorme pouvoir que la tradition sénégalaise, couplée à l'islam, a accordé à l'homme sur tous les plans.

La narratrice est aussi préoccupée par d'autres sujets relatifs à la société sénégalaise (politique, culture, économie) et qui ont trait à l'émancipation de la femme. Déjà dans ses discussions houleuses avec son ex-prétendant, Daouda Dieng, médecin et député à l'Assemblée Nationale, elle revendiquait le droit et l'égalité, à travers le nivellement homme/femmes dans les instances de représentativité :

« Presque vingt ans d'indépendance ! » A quand la première femme ministre associée aux décisions qui orientent le devenir de notre pays ? Et cependant le militantisme et la capacité des femmes, leur engagement désintéressé ne sont plus à

⁶⁹ Frère du défunt, Ramatoulaye profite de sa demande en mariage pour critiquer sévèrement la polygamie ; Tamsir a voulu, selon la tradition, appliquer le lévirat qui consiste à hériter de la veuve de son frère cadet « : [...] Tu oublies que j'ai un cœur, une raison, que je ne suis pas un objet que l'on se passe de main en main. Tu ignores ce que se marier signifie pour moi : c'est un acte de foi et d'amour, un don total de soi à l'être que l'on a choisi et qui vous a choisi. (J'insiste sur le mot choisi) » (XVIII, 85).

⁷⁰ Ancien prétendant de Ramatoulaye, cette dernière, pour le convaincre, lui fait savoir : « L'estime ne peut justifier une vie conjugale dont je connais tous les pièges pour avoir fait ma propre expérience [...] Tu crois simple le problème polygamique, ceux qui s'y meuvent connaissent des contraintes, des mensonges, des injustices qui alourdissent leur conscience pour la joie éphémère d'un changement », (XXI, 100).

démontrer. La femme a hissé plus d'un homme au pouvoir (IX, 89).

Elle profite également de cette recherche sempiternelle d'émancipation pour fustiger les pesanteurs socioculturelles, le système traditionnel, les clichés défavorables en mettant en valeur la réussite sociale de son amie bijoutière qui lui porte secours par l'achat d'une voiture : « *Je te disais : et maintenant... Mes enfants sur le siège arrière de la Fiat 125, couleur crème, grâce à toi, mes enfants peuvent toiser l'opulente belle-mère et la frêle enfant dans les rues de la ville* » (XVI, 80).

Cependant cette quête de liberté et d'émancipation ne veut pas dire pour Ramatoulaye un rejet total de la tradition et des principes islamiques. À preuve, même trahie, délaissée par un mari irresponsable, elle reste stoïque : « *Je suis de celles qui ne peuvent se réaliser et s'épanouir que dans le couple. Je n'ai jamais conçu le bonheur hors du couple, tout en te comprenant, tout en respectant le choix des femmes libres* » (XVII, 82). Analysée sous l'angle de la religion, cette décision de Ramatoulaye se comprend aisément, car l'islam bannit l'apostasie. Bien qu'émancipée, elle ne peut renier les lois divines mais elle s'y appuie pour s'ouvrir à la modernité. Les notes de Denise Brahimi et Anne Trevarthen sont illustratives de cette forme de lutte de la narratrice : « *Ramatoulaye [...] apprend à se dégager de la tradition pour devenir une femme moderne et responsable, mais en restant dans le cadre de la famille africaine, inventant sans modèle des comportements discrètement originaux* »⁷¹. Même tournée vers le modernisme, elle reste fortement attachée aux principes qui régissent la tradition. C'est pourquoi elle ne peut digérer le fait de voir ses filles fumées :

L'autre nuit, j'avais surpris le trio (comme on les appelle familièrement) Arame, Yacine et Dieynaba, en train de fumer dans leur chambre. Tout, dans l'attitude, dénonçait l'habitude : la façon de coincer la cigarette entre les doigts, de l'élever gracieusement à la hauteur des lèvres, de la humer en connaissance. Les narines frémissaient et laissaient échapper la fumée (XX, 23).

Aïssatou, quant à elle, pour ne pas accepter ce que lui imposent la tradition et l'islam, reste catégorique en annonçant à Mawdo, son mari, la rupture de leurs liens conjugaux : « *Je me dépouille de ton amour, de ton nom. Vêtue du seul habit valable de la dignité, je poursuis ma route* »

⁷¹ *Les femmes dans la littérature africaine, op. cit.*, p. 76

(XII, 50). Pour elle, la polygamie est un système d'anéantissement de la personne aimée, un système abominable auquel elle refuse catégoriquement d'être emportée.

Ainsi Aïssatou préfère être libre et choisi son propre chemin en récusant « *le règlement intérieur de notre société avec ses clivages insensées* » (XII, 50). Elle poursuivra ses études pour avoir les moyens de « s'indépendantiser » et revendiquer le statut que lui refuse sa société. De femme dominée et d'ethnie inférieure, elle s'arme de connaissances, à travers les livres, pour renverser la tendance. :

Les livres soudent des générations au même labeur continu qui fait progresser. Ils te permirent de te hisser. Ce que la société te refusait, ils te l'accordèrent : des examens passés avec succès te menèrent toi aussi, en France. L'École d'interprétariat, d'où tu sortis, permit ta nomination à l'Ambassade du Sénégal aux États-Unis. Tu gagnes largement ta vie (XII, 51).

Révoltée et entreprenante, Aïssatou se débarrasse de son passé et du joug de l'homme. Indépendante, elle fixe obstinément et recrée son avenir. De ce fait, elle devient « *une femme émancipée, selon le modèle qu'on pourrait dire international et qui est alors répandu depuis quelques décennies* »⁷². Ce courage et cette abnégation, Ramatoulaye, dans sa réponse à la longue lettre, le lui rappelle : « *Tu choisis la rupture, un aller sans retour avec tes quatre fils [...]* » (XII, 49). C'est cette rébellion contre la tradition qui la tranquillise et lui donne la joie de vivre loin d'une société égalitaire. Contrairement à son amie Ramatoulaye, « *Plus forte, ou davantage libérée à l'égard d'une tradition abusive, Aïssatou choisira le divorce et assumera le rôle d'une femme libre et financièrement indépendante* »⁷³.

Elle a su donc dire non à la société en choisissant sa propre voie, afin de savourer sa liberté de femme émancipée et attachée grandement à la modernité.

Pour la dernière, Daba, fille aînée de Ramatoulaye, elle est d'un esprit éclairé et émancipé. Libérée du poids de la tradition, elle rejette tout ce qui est domination. Femme moderne, elle dû mal à supporter la souffrance que vit sa mère, à cause du mariage de son père avec sa meilleure amie. Elle supplie sa mère de divorcer : « *Romps, Maman ! Chasse cet homme. Il ne nous a pas respectées, ni toi, ni moi. Fais comme*

⁷² *Les femmes dans la littérature africaine, op. cit.*, p. 76

⁷³ Jacques Chevrier, *Littérature nègre, op. cit.*, p. 152.

Tata Aïssatou, romps. Dis-moi que tu rompras. Je ne te vois pas te disputant un homme avec une fille de mon âge » (XIV, 60).

Restant dans sa logique de refus de toute soumission, Daba, à la politique où « *le pouvoir de décision restera encore longtemps aux mains des hommes* » (XXII, 107), opte pour les associations féminines où « *il n'y a ni rivalité, ni clivage, ni calomnie, ni bousculade : il n'existe pas de postes à partager ni de places à nantir* » (XXII, 107). Ce rejet catégorique de la tradition la pousse à avoir sa propre conception du mariage à la différence des femmes traditionnelles qui ne font qu'acquiescer. Pour elle, « *le mariage n'est pas une chaîne. C'est une adhésion réciproque à un programme de vie* » (XXII, 107). Cette forte personnalité qui l'anime est même appréciée par son mari qui n'hésite pas à l'épauler, au besoin, dans les tâches ménagères : « *Daba est femme. Elle n'est pas mon esclave, ni ma servante* » (XXII, 107).

La réussite conjugale de Daba apporte une plus-value à celle de sa mère déçue. Ramatoulaye l'apprécie et l'évoque même avec joie : « *Je sens mûrir la tendresse de ce jeune couple qui est l'image du couple telle que je le rêvais. Ils s'identifient l'un à l'autre, discutent de tout pour trouver un compris* » (XXII, 107).

Rappelons pour finir que ces trois femmes, esprits tournés inexorablement vers la liberté, l'émancipation, pleines de courage et d'abnégation, se sont « *bien mariées avec des hommes de leur choix* »⁷⁴ en s'éloignant des pratiques traditionnelles qui ont été fondées sur le « *déclassement social* »⁷⁵ dont parle Justin K. Bisanswa. Ce choix du mari, qui rompt radicalement avec la tradition, leur a permis de savourer pleinement leur statut de femme émancipée.

Se libérer du joug de l'homme et du pouvoir de la tradition a été l'unique préoccupation des femmes au lendemain de l'accession à la souveraineté nationale de la plupart des pays africains. Cette dure lutte que ces femmes ont menée leur a valu des brimades et des stigmatisations au sein de la société. Après tout, ce même combat leur a permis de ne plus apparaître « *comme simple suppléante ou compagne de l'homme, encore moins comme seconde épouse et confidente de celui-ci. Elle est désormais positionnée comme actrice à part entière, faisant l'histoire et*

⁷⁴ *Les femmes dans la littérature africaine, op. cit.*, p. 76

⁷⁵ Justin K. Bisanswa, « Jeux de miroirs : Kourouma l'interprète ? », *Présence Francophone*, n° 59, 2002, p. 13.

traçant les contours d'une société à venir »⁷⁶. Libérées de toute contrainte, les femmes font partie maintenant de celles qui occupent les plus hautes sphères de la nation et de celles qui décident de l'avenir.

CONCLUSION

Dans une fiction séduisante, à l'instar des textes classiques de la littérature française, Mariama Bâ nous invite éloquemment à un banquet littéraire dont les ressources répondent aux exigences thématiques des pionnières de l'écriture féminine africaine.

En se fondant sur ses expériences personnelles, Mariama Bâ monte au créneau pour fustiger l'insignifiante place et la minceur de la liberté accordée à la femme dans la société et, en même temps, poser les actes « *de la mort prochaine d'un certain ordre du monde* »⁷⁷. Cette mort s'agit bien de celle de la tradition car, dans l'œuvre, les femmes émancipées ont tenté, bien que mal, de lutter contre les pratiques sociales qui stoppaient leurs libertés et leur épanouissement dans une Afrique nouvellement indépendante.

. Dans ce cadre, selon Jacques Chevrier, *Une si longue lettre* reste un « *témoignage poignant dans lequel son auteur dénonce avec amertume et véhémence la condition qui est faite aux femmes en milieu polygame musulman* »⁷⁸. Ce combat révolutionnaire, posé par Mariama Ba contre un fort pouvoir traditionnel en milieu musulman, a joué un rôle considérable qui a abouti à la parité homme/femme dans les instances de décision sénégalaise : « *Je reste persuadée de l'inévitable et nécessaire complémentarité de l'homme et de la femme* » (XXVIII, 129). *Une si longue lettre* devient, de facto, le modèle classique en matière de mise en scène de la condition et d'émancipation féminine en Afrique francophone.

⁷⁶ Malick Diagne, « La grande royale ou la figure achevée de leadership féminin en politique », in *L'Aventure ambiguë*, Un témoignage sur la condition humaine, Actes du colloque pour le cinquantième de la parution de *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane du 22 au 24 février 2011, à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, sous la direction d'Amadou Ly, L'Harmattan, Sénégal, 2017, p. 71.

⁷⁷ Adama Sow Dièye, « Images de femmes dans la littérature maghrébine et dans l'œuvre de Mariama Bâ : vivre au féminin en société patriarcale », art. cit., p. 139.

⁷⁸ Jacques Chevrier, *Littérature nègre*, op. cit., p. 141. Cette « société à venir » dont parle Jacques Chevrier est matérialisée par la parité qui a su rendre à la femme son honneur.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANNE, Trevarthen et BRAHIMI Denise, *Les femmes dans la littérature africaine*, Portraits, Karthala, CEDA, Agence de la Francophonie (ACCT), 1988.

BA, Mariama, *Une si longue lettre*, Dakar, NÉA, Dakar, Abidjan, Lomé, 1979.

BISANSWA, Justin K., « Jeux de miroirs : Kourouma l'interprète ? », *Présence Francophone*, n° 59, 2002, pp. 8-27.

CHEVRIER, Jacques, *Littérature nègre*, Paris, Armand Colin, 1984.

DIANÉ, Alioune-Badara, « Société, polygamie et fabrication du littéraire dans *Une si longue lettre* de Mariama Bâ », in *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, n° 49/A, 2019.

DIOP, Cheikh Anta, *Nations Nègres et Culture*, 3^e éd., Paris, Présence africaine, 1979.

DIOP, Papa Samba, *Archéologie littéraire du roman sénégalais. L'écriture romanesque et cultures régionales au Sénégal. Des origines à 1992 : de la lettre à l'allusion*, Frankfurt, IKO-Verlag für Interkulturelle Kommunikation, 1995.

DRAMÉ, Mansour, « L'émergence d'une écriture féministe au Sénégal et au Québec », *Éthiopiennes. Revue négro-africaine de littérature et de philosophie*, n° 74, 1^{er} semestre 2005, « Altérité et diversité », pp. 119-129.

MUDIMBE-BOYI, Elisabeth, *Dictionnaire des œuvres littéraires de langue française en Afrique au sud du Sahara*, Volume 2, De 1979 à 1989, sous la direction d'Ambroise Kom, Paris, L'Harmattan, 2001, culturelle », pp. 119-129.

SOW DIÈYE, Adama, « Images de femmes dans la littérature maghrébine et dans l'œuvre de Mariama Bâ : vivre au féminin en société patriarcale », in *Regards croisés sur les peuples de la méditerranée*, Actes du Colloque organisé par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Cheikh Anta Diop, en hommage à Philippe Ndiaye, Sady Dieng et Ennio Castaldini, (Dakar, 20 avril 2002), 2003.